

2010 : une nouvelle offensive contre les retraites



Pourquoi un nouveau “rendez-vous” ?

Du nouveau au sujet du vieillissement ?

Consulter le diaporama sur les hypothèses du COR

En 2010, les modifications apportées par le COR concernent les hypothèses économiques revues en raison de la crise.



diaporama FSU « sur les hypothèses du COR »

Le scenario grec

- Faute de s'attaquer aux racines de la crise (hypertrophie de la finance, partage des richesses produites au détriment des salaires, politiques fiscales en faveur des riches), les politiques libérales en œuvre en Europe ont déclaré **les déficits publics ennemi numéro 1**
- Haro sur les dépenses publiques, les salaires des fonctionnaires, mais aussi les dépenses sociales, et en premier chef les retraites.

Baisser les retraites pour réduire la dette publique

- Annonce de reports d'âge de départ en retraite, le chiffre fétiche semblant être 67 ans (Allemagne, Espagne). En pleine crise de l'emploi, ces reports d'âge sont des mesures visant la baisse des pensions.
- Sarkozy promet de faire passer le déficit public en dessous de 3 % du PIB (8,5 % en 2010)

Baisser les retraites pour contrer la spéculation sur la dette publique

- Travailler jusqu'à 67 ans pour conserver les AAA des agences de notation
- Développer le marché de la capitalisation en pleine crise financière

Le grand retournement

- *À l'automne 2008, nous disions, le problème, c'est eux, avec leurs banques qui ont failli, avec la crise de ce modèle capitaliste financiarisé*
- *aujourd'hui, ils disent : le problème c'est vous, avec vos dépenses publiques.*

L'impact des réformes de 1993 et 2003

Le credo des réformes de 1993 et 2003



- Face à l'accroissement des déficits, l'exécutif dispose de trois leviers : baisser le montant des retraites, augmenter les cotisations et allonger la durée de cotisation effective.
- "Diminuer le montant des pensions, je vous le dis clairement, serait inacceptable. Quant à l'augmentation des cotisations, j'observe que nous avons déjà le niveau de cotisation le plus élevé d'Europe",
- Je le dis donc sans ambages: dans un pays dont l'espérance de vie s'accroît d'un trimestre chaque année, nous n'avons d'autre solution que de travailler plus longtemps."

Une dégradation programmée du taux de remplacement net pour une retraite à 60 ans

(sources IRES et CGT)

Génération	1938	1955	1985
Année de liquidation	1998	2015	2045
Salarié non cadre du privé	81,5%	66,5%	47%
Cadre du privé	55%	42,5%	35%
Fonctionnaire	81%	61%	53%
Fonctionnaire (20% de primes)	67,5%	52%	55%

L'indexation des pensions sur les prix

- *Dès la liquidation de la pension, des niveaux de vie pour les retraités plus faibles que si les réformes n'avaient pas eu lieu.*
- *Un écart qui augmente au fur et à mesure de la retraite.*
- *Les changements de mode d'indexation des*
- *pensions expliquent 70 % de la perte de niveau de vie après 15 années de retraite par rapport à un scénario sans application des réformes.*

Réforme et Société, janvier 2009

Une question importante

- Au bout de 20 ans, une pension indexée sur les prix a perdu 35 à 50 % de son pouvoir d'achat relatif à celui des actifs
- A 60 ans avec une pension de 2 000€ je peux me payer un mois en maison de retraite (bon marché)
- A 85 ans, je peux me payer 15 jours

mais compliquée

- Question mal comprise dans la FP car les pensions indexées sur les prix augmentent plus vite que le traitement indiciaire
- Avec la crise, remise en cause de l'indexation des pensions ?
 - menace sur les pensions liquidées pour réduire à court terme les déficits publics

Nouveau

Davantage de pensions aux deux extrêmes

- **La réforme valorise l'activité après 60 ans.**
- **Ceux qui sont en situation de prolonger du fait des conditions de travail et de l'intérêt de ce travail sont manifestement avantagés par rapport à ceux qui vont aspirer à partir dès que possible.**

Plus d'éléments sur le bilan



diaporama FSU sur « le bilan des réformes de 1993 et de 2003 ».



Le rendez vous de 2010

« Parlant du principe d'équité, les efforts qui sont demandés aux Français doivent être également répartis ».

21 janvier 2010



Réactivation de la division public/privé

- *«Je ferai la réforme des retraites mais je la ferai de façon juste et dans mon esprit ça concerne les fonctionnaires aussi.»*
- Menaces contre la référence des 6 derniers mois dans le calcul du montant des pensions des fonctionnaires

Public/privé

- **Avant réformes : 84% dans le privé, 77% pour le public (génération 1930)**
- **La dégradation d'un secteur point d'appui pour légitimer la dégradation de l'autre : convergence vers le pire**
- **Public/privé, est-ce la différenciation la plus pertinente ?**



diaporama FSU sur “les comparaisons public / privé”

La comparaison avec l'étranger pour converger vers le pire

- Le thème de la France qui serait en retard, qui n'aurait pas le courage de réformer, de suivre les modèles étrangers (report d'âge, emploi des seniors, capitalisation, réforme systémique..)
- Dans les tableaux comparatifs, de curieuses absences; taux de remplacement, inégalités, pop couvertes¹⁹

Les réformes européennes

Des effets comparables, liés à un même refus : celui d'augmenter les financements.

Evolution des taux de remplacement brut (avant et après réforme pour une carrière complète au salaire moyen (source OCDE 2007)

Italie	-25%
France	-21%
Suède	-21%
Allemagne	-18%



internationales”

diaporama FSU sur “les comparaisons

PARLONS D'EQUITE !

**TOUTES LES INEGALITES
S'ACCROISSENT !**

Les réformes pénalisent les carrières courtes et accidentées

- Des femmes
- Des victimes du chômage, de la précarité, du temps partiel
- Des jeunes qui entrent plus tard dans la vie professionnelle stable : études plus longues, années de galère et de précarité

Travailler plus longtemps ?

C'est inégalitaire

- ▶ **par rapport au travail** : au nom de quoi les personnes qui ont eu une carrière difficile ou exercent dans des conditions pénibles et qui ne sont pas en capacité de poursuivre leur activité professionnelle devraient-elles avoir une retraite plus faible ? La société ne leur doit-elle rien ?
- ▶ **parce que** ceux qui ont un patrimoine ont le choix et que les autres doivent continuer ou cumuler emploi/retraite
- ▶ **par rapport à l'emploi** : les six salariés sur 10 dans le privé qui ne sont plus en emploi à 60 ans, que font-ils ? (ils n'ont pas demandé à être chassés de leur entreprise)
- ▶ **Les jeunes** qui cherchent désespérément des emplois, en pleine montée du chômage, qu'est ce qu'ils font ?

inégalités de pension entre hommes et femmes

- Malgré les mécanismes de redistribution au bénéfice des femmes (*bonifications pour enfant par ex*), les pensions de droit direct sont en moyenne deux fois moins élevées pour les femmes (732 € par mois en 2004) que pour les hommes (1 532 €).
- En intégrant les droits dérivés (notamment la réversion), les pensions des femmes restent encore inférieures de 38 % à celles des hommes.

Les pensions des femmes

- Les retraites reproduisent les inégalités d'emplois et de salaires
- Les réformes pénalisent les carrières courtes et discontinues, le temps partiel,...
- Augmentation de l'activité féminine = amélioration des retraites des femmes
- Pourtant des inégalités de pensions appelées à perdurer : les écarts de salaires ne diminuent plus, le taux d'activité des F n'augmente qu'à cause du temps partiel (30 % des F à TP, F = 80 % salariés à TP)

Inégalité accrue entre les hommes et les femmes

- Le taux de pension des femmes est inférieur de 3,9 points à celui des hommes et elles sont plus touchées par la décote (ministère de l'Education nationale, 2008)
- Parallèlement, le nombre de trimestres de bonifications pour enfant par femmes est passé de 8,7 à 7,6 de 2003 à 2006
- Les femmes ont compensé en allongeant davantage leur durée d'activité

 diaporama FSU sur “les inégalités hommes / femmes”

Sauver les retraites pour les générations futures ?

- Une entrée plus tardive dans l'emploi stable : durée des études, difficultés d'insertion
- Durées validées à l'âge de 30 ans
Génération 1950 (H) : 43,6 trimestres
Génération 1970 : 32,9 trimestres
- Part des trimestres validés au titre du chômage
Génération 1950 : 1 %
Génération 1970 : 7 %

La baisse de la durée d'emploi avant 30 ans concerne plus particulièrement les moins qualifiés

- ▶ *Comme les diplômés, les jeunes les moins qualifiés ont en effet connu une durée de scolarité croissante au fil des générations,*
- ▶ *Mais plus que les autres, ils connaissent depuis le milieu des années quatre-vingt une insertion difficile dans l'emploi.*

 diaporama FSU sur les “carrières plus courtes et les minima insuffisants”

L'épargne une solution ?

- inégalitaire : les 10% de ménages de retraités les plus riches disposaient en 2004 d'un patrimoine supérieur à près de 400 000 euros, les 10% les plus pauvres avaient un patrimoine inférieur à 2 200 euros
- Aléatoire : valeur des fonds de pensions en cas de krach : les fonds de pension ont perdu $\frac{1}{4}$ de leur valeur en 2008 dans l'OCDE

« On n'aura pas de retraite ! »

- Crise de crédibilité des régimes par répartition
- L'épargne, un choix possible ?
- Crise de l'avenir : de court de terme et de long terme

Les « petites retraites »

- L'allongement de la durée de cotisation pénalise davantage les carrières courtes et discontinues
- Quel impact du RMI, du chômage de masse, de la précarité et du temps partiel ?
- Débat : inscrire les solidarités dans les régimes par répartition ou aller vers un système dual : assurance pour la fraction stable du salariat, assistance pour la fraction précaire ?

2010

Vers une réforme systémique ?

Rapport du COR 2010 sur régime par points
ou en comptes notionnels

Ne semble pas retenue



notionnels »

diaporama FSU sur les « comptes

La réforme systémique de l'UIMM

Les 3 piliers

- **Prestation universelle financée par le chômage pour les « accidentés de la vie. Pilier solidaire**
- **Systeme d'assurance Pilier contributif**
- **Complément facultatif par capitalisation**

Une réforme plus “subtile” ?

- Que celle de Parisot « qui est la seule à croire à la capitalisation » (JF Pecresse les Echos)
- De la solidarité pour les malchanceux qui ne sont plus à la charge des assurés mais de l'impôt
- Un système contributif plus attractif (classes moyennes)
- De l'épargne défiscalisée pour les cadres

Le choix politique du gouvernement

- Nouvel allongement de la durée de cotisation
- Report des bornes d'âge (60 et 65 ans) :

nouveau !

- Division public/privé
- Faux deal sur la pénibilité



diaporama FSU sur « les évolutions réglementaires testées par le COR »

Impact du décalage de 2 ans des bornes d'âge

Bornes d'âge	Durée des services	60 et 65 ans		62 et 67 ans		
		Décote ou surcote en trimestres	Taux de pension	Décote ou surcote en trimestres	Taux de pension	Différence en %
60 ans	35	-20	47,2		Exclu	
62 ans	37	-15	56,5	-19	50,68	- 10,3
65 ans	40	0	71,9	-7	65,57	- 8,7
67 ans	42	Exclu sauf dérogations		1	75,94	

D'autres choix

8 pages



- Quels objectifs fixe-t-on pour les retraites ?
- Les salariés attachés au maintien du niveau de vie ; en conséquence, nécessité d'augmenter les financements, d'envisager des droits nouveaux.

C'est un débat de société ; il doit être mené.

Les enjeux

Quelle sera la nature de notre système de retraite ?

- **Par répartition** avec quel niveau de solidarité ?
Les actifs d'aujourd'hui paient en temps réel les pensions des retraités d'aujourd'hui
- **Assurantiel** avec un volet assistance ?
Ajustement entre le risque et le montant de la cotisation, les salariés acceptant les risques
- Faisant la place pour la **capitalisation** et l'**épargne individuelle** ?
Épargne accumulée par les cotisants, placée.
Le capital et les revenus servent à payer les retraites, en temps réel
Ce sont les salariés qui prennent les risques

Financer les retraites, est-ce possible ?

Premier choix politique

- Accroître les ressources pour prendre en compte l'augmentation de la proportion des retraités : **5 à 6 points de PIB**
- Ou accepter **la paupérisation des retraités**, c'est-à-dire un retournement du mouvement historique qui a permis d'atteindre la parité du niveau de vie actifs/retraités

La répartition : un contrat politique

La capitalisation : les aléas des marchés

Second choix politique

- Accroître les ressources des régimes solidaires par répartition
- Ou les affaiblir pour les compléter par de l'épargne personnelle, des formes diverses de capitalisation

Quels financements ?

- Mise à contribution des revenus qui y échappent : exonérations de cotisations sociales, stock-options, épargne salariale
- Accroissements des cotisations avec évolution de leur assiette (valeur ajoutée)
- Revenus fiscaux : taxation des revenus financiers et du patrimoine

L'emploi et le partage des richesses

- Croissance de l'emploi et des salaires
- Partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits
- Autre mode de développement plus juste et plus durable

Pourquoi c'est possible

